

COMPTE-RENDU  
RÉUNION DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ  
SÉANCE DU 8 AVRIL 2014

L'an deux mil quatorze, le huit avril à vingt heures trente, les membres du Conseil de communauté, légalement convoqués, se sont réunis à Montrevel, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Roche.

Date de la convocation : 3 avril 2014

**PRÉSENTS** : ANTOINET Guy - BODINIER François - BREVET Christiane - COLAS Christiane - COLAS Hervé - DUC Pascaline - FOURNIER Clotilde - FROMONT Jean-Pierre - GALLET Gérard - GRIGNOLA-BERNARD Virginie - GUILLEMOT Laurent - JACQUET Jean-Luc - LONGERON Robert - MAISONNEUVE Xavier - MARTIN Walter - MOREL Catherine - OLIVIER Jacques - PACAUD-PEREIRA Marie - PARRATON Véronique - PERRIN Gérard - PICARD Catherine - PIN Marie-Noëlle - PUTHET Hervé - ROCHE Jean-Pierre - SARTORETTI Morgane - THEVENON Jean-Jacques - TOLFA Pascale - VIVIET Alain

Secrétaires de séance : SARTORETTI Morgane - PACAUD-PEREIRA Marie

Nombre de membres : En exercice : 28 ; Présents : 28 ; Votants : 28

I. Installation du Conseil

Jean-Pierre Roche, Président sortant ouvre la séance. Il procède à l'appel nominal des 28 conseillers communautaires et les déclare installés dans leurs fonctions de membres du Conseil de Communauté de la Communauté de Communes de Montrevel-en-Bresse. Deux secrétaires de séance sont désignées : Morgane Sartoretti et Marie Pacaud-Pereira.

Il cède ensuite la parole à Jean-Pierre Fromont, doyen d'âge à qui il revient de présider la séance au cours de laquelle sera élu le Président de la Communauté de Communes. Celui-ci constate que la condition de quorum est remplie et invite le Conseil de Communauté à procéder à l'élection d'un Président.

II. Election du Président

Le Conseil de Communauté désigne deux assesseurs : Clotilde Fournier et Guy Antoinet.

Un seul candidat se déclare : Jean-Pierre Roche.

Les conseillers communautaires votent à bulletins secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Jean-Pierre Roche : 22 voix
- Catherine Picard : 1 voix
- 5 bulletins nuls

Jean-Pierre Roche ayant obtenu la majorité absolue, est élu, proclamé Président et immédiatement installé.

Il prend la parole et prononce son discours d'investiture.

*(NDLR : le texte est disponible sur le site Internet de la Communauté de communes).*

III. Détermination du nombre de vice-présidents

L'article L 5211-10 du Code général des collectivités territoriales précise que le nombre de vice-présidents ne peut excéder 20% de l'effectif total de l'organe délibérant. Il autorise aussi l'assemblée à fixer un nombre supérieur de vice-présidents par un vote à la majorité des deux tiers et sans dépasser 30% de son propre effectif. Le Président propose de fixer à sept le nombre de vice-présidents, contre neuf pour le mandat précédent.

*(Adopté, unanimité)*

#### IV. Election des vice-présidents

Les conseillers communautaires procèdent à l'élection des vice-présidents. Christiane Colas, Gérard Perrin, Alain Viviet, Jean-Pierre Fromont, Gérard Gallet, Virginie Grignola-Bernard, Walter Martin obtiennent 25 voix. Trois bulletins sont nuls.

#### V. Fixation des indemnités des vice-présidents

Conformément à l'article L 5211-12 du Code général des collectivités territoriales, le Président propose de fixer le montant des indemnités du Président au taux de 48,75% du montant du traitement correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique. Il est proposé de fixer une indemnité au taux de 24,78% pour le premier vice-président et une indemnité au taux de 16,50% pour les autres vice-présidents.

*(Adopté, unanimité)*

#### VI. Composition et élection des membres du bureau

Le Président indique qu'en application de l'article L 5211-10 du Code général des collectivités territoriales le Bureau est composé du Président, d'un ou de plusieurs Vice-présidents et éventuellement d'un ou de plusieurs autres membres. Le Conseil de communauté fixe à l'unanimité le nombre de membres du Bureau à quatorze : le Président, les sept Vice-présidents et six autres membres. Jean-Jacques Thévenon, Robert Longeron, Guy Antoinet, Catherine Picard, Jean-Luc Jacquet et Clotilde Fournier, candidats, obtiennent chacun 28 voix. Ils sont en conséquence, installés dans leurs fonctions de membres du Bureau.

#### VII. Election des membres de la Commission d'appel d'offres

Christiane Colas, Gérard Perrin, Catherine Picard sont élus membres titulaires de la commission d'appel d'offres. Guy Antoinet, Alain Viviet et Gérard Gallet sont suppléants.

#### VIII. Election des membres de la commission pour l'accessibilité aux personnes handicapées

Gérard Perrin et Gérard Gallet sont élus membres de la commission pour l'accessibilité aux personnes handicapées.

### **QUESTIONS ORALES ET INFORMATIONS DIVERSES**

#### Commissions

Le nombre de commissions est fixé à sept.

Chaque commission est placée sous la responsabilité d'un vice-président :

- Aménagement du territoire et démocratie participative (Christiane Colas)
- Environnement (Gérard Perrin)
- Tourisme (Alain Viviet)
- Agriculture durable (Jean-Pierre Fromont)
- Gestion de la voirie et du centre de ressources techniques (Gérard Gallet)
- Solidarités, famille, vie éducative, culture et sport (Virginie Grignola-Bernard)
- Accueil et vie des entreprises (Walter Martin)

La Chambre régionale des comptes est venue nous rappeler que les membres non élus ne pourront plus faire partie des commissions. Celles-ci seront composées de quatorze membres, chacune des communes sera représentée.

#### Envoi des convocations

Il est proposé d'envoyer les convocations au conseil communautaire et au bureau par mail, le jour de la réunion, la note de synthèse ainsi que les documents annexes papiers seront remis sur table.

## Agenda

- Mercredi 9 avril de 14h à 16h30 à la médiathèque : rencontre dédicace avec l'auteur jeunesse Alain Surget
- Dimanche 13 avril à partir de 10h sur le sentier de Fenille : chasse aux œufs
- Samedi 12 et dimanche 13 avril : journées découverte de l'office du tourisme
- Samedi 26 et 27 avril : L'Ain de ferme en ferme. Sur le territoire, portes ouvertes à la ferme de Quinte (pain bio en cours de conversion) et chez Philippe Prévost (charolais, bœuf de Kobe) à Foissiat
- Dimanche 27 avril : balade des papilles. Départ de Béréziat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

Les secrétaires de séance,

Marie Pacaud-Pereira  
et Morgane Sartoretti



Le Président,  
Jean-Pierre Roche